



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission d'enquête sur les dysfonctionnements de l'Aide Sociale à l'Enfance : le Comité de vigilance des enfants placés organise son premier rassemblement.

À la suite de plusieurs décès d'enfants placés, l'Assemblée nationale a décidé le 3 avril 2024 de créer une commission d'enquête chargée d'évaluer les défaillances de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Elle devra rendre ses conclusions d'ici octobre prochain.

Suite à cette décision historique de l'Assemblée nationale, près de 200 anciens enfants placés, de tous âges et de toutes régions de France, aux parcours de placement variés, ont créé le Comité de vigilance des enfants placés.

Cette coalition initiée par l'association Les Oubliés de la République, qui s'est réunie pour la première fois le 19 mars 2024, a pour objectif d'obtenir Justice et Réparation pour les enfants placés d'hier et d'aujourd'hui. Leur espoir réside dans la commission d'enquête parlementaire, qu'ils considèrent comme une étape décisive dans leur lutte.

Premier grand rassemblement du Comité de Vigilance des enfants placés

Mardi 7 mai à 18h
Place Jacques Bainville, Paris (7e)

Initié par le Comité de vigilance des enfants placés, ce premier rassemblement marquera le lancement des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance.

Il s'agira d'un moment solennel dédié à la mémoire des enfants décédés alors qu'ils étaient placés à l'ASE, parmi lesquels Lily, Méline, Anthony, Nour, Amine, Jess, Myriam, et tant d'autres.

Ce 7 mai, le Comité de Vigilance des Enfants placés réaffirmera avec force qu'il est impératif de prendre en considération les voix des principaux concernés pour entreprendre les réformes profondes et nécessaires de l'Aide sociale à l'Enfance. Ils appellent à une réelle protection de tous les enfants placés.

Les membres du Comité de vigilance se tiennent disponibles pour les journalistes à travers toute la France, prêts à partager leur expérience au sein de l'Aide sociale à l'Enfance et leur engagement au sein du Comité.

Qui sommes-nous ?

L'association des Oubliés de la République, lancée en 2022, a pour vocation d'organiser et de promouvoir la prise de parole directe des populations exclues dans le débat public.

Le comité de vigilance des enfants placés, lancé dans le cadre des activités des Oubliés de la République, se fixe l'objectif de suivre les travaux de la commission d'enquête sur l'ASE et d'y apporter son expertise

Contacts presse :

Ayda Hadizadeh, déléguée générale des Oubliés de la République : 06 81 92 51 66

Lyes Louffok, membre du Comité de vigilance des enfants placés : 06 61 24 28 67